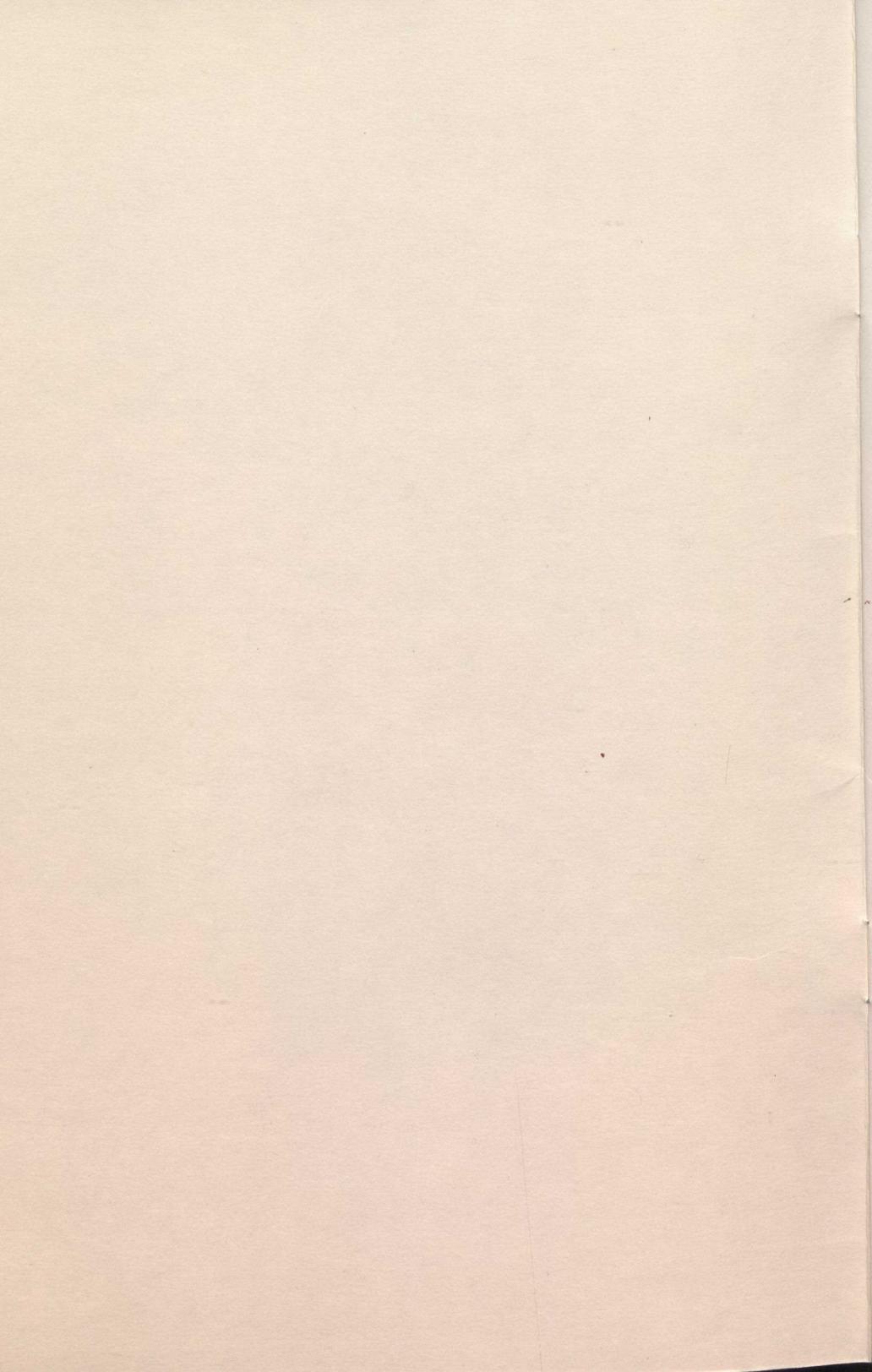


CA1  
EA9  
S30f  
1980  
DOCS

# Les Inuit du Canada



# Les Inuit du Canada

*Texte rédigé à Ottawa par le  
ministère des Affaires indiennes  
et du Nord canadien, Programme  
des Affaires indiennes et inuit,  
Direction générale des communi-  
cations publiques et des rela-  
tions parlementaires*

Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires extérieures

FEB 26 1987

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

Publié en vertu de l'autorisation  
de l'honorable Mark MacGuigan,  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,  
Gouvernement du Canada, 1980

43 244 849

Direction des programmes d'information  
à l'étranger  
Ministère des Affaires extérieures  
Ottawa (Ontario)  
Canada K1A 0G2

les huit  
du Canada

Le présent ouvrage a été publié par la  
Direction des Affaires indiennes  
et du Nord canadien, Programme  
des Affaires indiennes et du  
Nord canadien, Direction générale des communications  
publiques et des relations  
avec les parlementaires.

Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires extérieures

On peut reproduire cette brochure en toute liberté,  
qu'il s'agisse du texte intégral ou d'extraits (prière  
d'indiquer la date de parution).

Les brochures appartenant à la série  
*Documents* peuvent s'obtenir auprès des  
ambassades, hauts-commissariats ou consulats  
canadiens. Dans les pays où le Canada ne jouit  
d'aucune représentation diplomatique et au  
Canada même, prière de s'adresser à la Direction  
des programmes d'information au Canada du  
ministère des Affaires extérieures (Ottawa,  
Ontario, Canada K1A 0G2).

Les nombreux changements survenus ces dernières années dans le Nord canadien ont touché presque tous les aspects de la vie des Inuit, que la plupart des gens connaissent sous le nom d'Esquimaux, mot indien signifiant «mangeurs de viande crue». Ils préfèrent cependant être appelés Inuit, «les hommes», au singulier Inuk. Leur langue est l'inuktitut.

Il n'y a qu'environ 100 000 Inuit dans le monde, dont quelque 23 000 au Canada. Les autres vivent aux États-Unis, au Danemark et en URSS. Les Inuit du Canada sont regroupés en petites communautés dans le delta du Mackenzie et sur la côte continentale des Territoires du Nord-Ouest, dans les îles de l'Arctique, sur les rives des baies d'Hudson et d'Ungava, et au Labrador. La plupart des localités sont situées sur les bords de baies, d'estuaires, de bras de mer ou de fjords, témoignant d'un passé largement tributaire des ressources de la mer, de la cueillette et de la chasse. Les établissements inuit se retrouvent dans trois zones de juridiction: les Territoires du Nord-Ouest, le Québec et Terre-Neuve.

Des documents d'archives et des découvertes archéologiques ont permis d'établir que les Inuit du Canada — en particulier ceux de la côte atlantique — vivaient jadis plus au sud. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, ils occupaient toute la côte du Labrador et

leur présence a même été observée sur la rive nord du golfe du Saint-Laurent. Dans la région de la baie d'Hudson, par contre, ils ne semblent pas être descendus beaucoup plus au sud que le cap Jones (à l'est) ou le cap Churchill (à l'ouest).

Les premiers Inuit peuplaient essentiellement les régions côtières; ils pêchaient et chassaient le phoque, le morse, l'ours polaire et la baleine. Les Inuit de l'intérieur, ou Esquimaux à caribou, habitaient la steppe et se nourrissaient de viande de caribou et des poissons provenant des nombreux lacs. Les arbustes leur servaient de combustible; pour faire la cuisine, ils utilisaient un mélange de graisse de caribou et de mousse des steppes dans des récipients en saponite, et non de l'huile de phoque comme les bandes côtières. Ils se rendaient rarement à la mer — en fait, certains d'entre eux ont même vécu toute leur vie sans l'avoir vue.

Les Inuit ou leurs prédécesseurs habitent les régions arctiques du Canada depuis plus de 4 000 ans, période qui vit se succéder quatre cultures. Plusieurs sagas islandaises évoquent, en effet, des rencontres avec un peuple qu'on croit être le peuple esquimau, et les premiers explorateurs européens de l'Arctique auraient parfois rencontré des représentants de la même race. Les Européens initièrent les autochtones à l'économie monétaire et leur firent connaître nombre de nouveaux pro-

duits. Cette influence ne fut cependant que passagère puisque le véritable développement de l'Arctique canadien a été amorcé beaucoup plus tard que celui d'autres terres arctiques. Tandis que les Esquimaux d'autres pays traitaient déjà avec les Blancs, de nombreux Inuit canadiens ignoraient jusqu'à leur existence. Leur isolement peut expliquer pourquoi ils s'appelaient eux-mêmes «Inuit», c'est-à-dire «les hommes», les seuls au monde.

#### *Arrivée des chasseurs de baleines*

Dès 1821, des baleiniers britanniques s'aventurèrent au nord, dans le détroit de Davis et la baie de Baffin, bientôt suivis par des baleiniers américains. Vers les années 1860, la chasse à la baleine se pratiquait dans presque toutes les eaux navigables de l'est de l'Arctique. Au cours de la décennie suivante, la chasse ayant considérablement réduit le nombre de baleines, les Américains se dirigèrent vers l'ouest où ils entrèrent en contact avec les Esquimaux nomades de l'ouest de l'Arctique.

C'est grâce aux chasseurs de baleines écossais et américains que les Esquimaux furent initiés à l'usage des petites embarcations de bois et des armes à feu, et découvrirent l'existence des vêtements européens, du tabac, de certains produits alimentaires, d'outils et d'ustensiles.

Avec ces échanges vinrent les maladies, notamment la rougeole, la

variole et la diphtérie. Les Inuit furent en mesure de chasser et de pêcher de façon plus efficace grâce à l'acquisition de fusils et de munitions, ainsi que de vêtements et d'outils très différents de ceux qui leur étaient familiers.

Les baleiniers engagèrent des familles inuit pour travailler sur les navires et dans les stations côtières. Lorsqu'un navire devait se rendre dans une région dépourvue d'Esquimaux, il prenait à son bord, au début de l'été, un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui retournaient chez eux ensuite à l'automne.

Lorsque le navire passait l'hiver dans la nouvelle région de pêche, les Inuit restaient à bord ou vivaient sur la côte, à proximité du navire, jusqu'à la saison suivante. Leurs services n'étaient que maigrement rémunérés mais ils étaient assurés de recevoir de la viande si la chasse était fructueuse. Même pendant la saison creuse, on leur fournissait assez de nourriture et de produits essentiels pour leur permettre de survivre. Parfois, certains d'entre eux recevaient des baleinières en héritage. Lorsqu'après un siècle de prospérité, la chasse organisée prit fin dans l'Arctique canadien, les Esquimaux se retrouvèrent en mesure d'assurer leur subsistance dans leur propre pays mieux que par le passé.

Au moment où s'effondrait le marché de la baleine, la valeur du

renard blanc monta en flèche et permit l'exploitation commerciale de postes de traite dans l'Arctique. Lorsque la Compagnie de la baie d'Hudson (CBH) s'intéressa aux régions plus nordiques de la toundra, nombreux furent les chasseurs de baleines qui s'improvisèrent commerçants. L'influence des commerçants sur les Inuit fut finalement beaucoup plus importante que celle des chasseurs de baleines.

Le premier poste de traite en territoire esquimau fut fondé à Wolstenholme, sur la rive sud du détroit d'Hudson. L'influence de Fort Chimo (1830) et de Petite rivière de la Baie (1854) se fit sentir sur toute la côte située entre ces deux emplacements. Dès 1930, l'Arctique se couvrit d'un réseau de postes de traite appartenant à la CBH et à d'autres sociétés commerciales. En 1937, la CBH avait établi des magasins dans toutes les régions habitées de l'Arctique canadien; elle en possède aujourd'hui plus de cinquante.

#### *Évolution du mode de vie*

Les influences étrangères amenèrent les Inuit à abandonner graduellement leur mode de vie traditionnel. Ceux qui se trouvaient en contact direct avec les étrangers — «qablunaat» en inuktitut — furent les premiers à adopter leurs coutumes.

Certaines innovations, l'usage des armes à feu par exemple, ont radicalement changé la vie quotidienne

des Inuit. Du début du XX<sup>e</sup> siècle à la Seconde Guerre mondiale, l'attrait des nouveaux produits offerts par le commerce des fourrures entraîna graduellement les Inuit dans un nouveau type d'économie et contribua à la disparition de leur ancien mode de vie. Cette influence se fit sentir, à divers degrés, sur un territoire couvrant plus d'un million de milles carrés. Jusqu'au début de la guerre, les Inuit canadiens vivaient de façon primitive et nomade dans une région reculée et à population clairsemée. Les ressources naturelles leur procuraient la nourriture essentielle et le vêtement. Les fourrures leur permettaient généralement d'acquérir les autres produits dont ils avaient besoin.

La Seconde Guerre mondiale et le développement des transports aériens de longue distance réduisirent l'isolement de l'Arctique. On aménagea de nombreuses pistes d'atterrissage afin de desservir les installations de défense ainsi que les postes de radio et les stations météorologiques.

À mesure que d'autres entreprises se déplaçaient vers le Nord, notamment des sociétés minières et de commerce des fourrures, la population canadienne en général commença à s'intéresser à la situation des Inuit. Au début des années 50, le gouvernement canadien mit en œuvre une série de mesures visant à associer les peuples autochtones

au développement économique de l'Arctique. C'est ainsi que l'on établit un meilleur système d'enseignement, des services de santé et de bien-être, de même que des programmes d'habitation, de services sociaux, d'expansion économique et d'exploitation des ressources.

#### *Administration*

Citoyens à part entière, les Inuit ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que l'ensemble des Canadiens, notamment en ce qui touche les lois fédérales, provinciales et territoriales, ainsi que les lois sur les concessions, les impôts, la propriété foncière et les services sociaux. Bien que les Inuit ne soient pas visés par la Loi fédérale sur les Indiens, celle-ci leur est applicable en vertu d'une décision rendue par la Cour suprême en 1939, selon laquelle le terme «Indiens», tel qu'il est employé dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, englobe aussi les Inuit. Ceux-ci relèvent donc du gouvernement fédéral sur le plan administratif. Cette compétence fédérale spéciale ne représente toutefois qu'un service supplémentaire et non un statut particulier.

La politique actuelle du Gouvernement vise à assurer aux Inuit l'égalité sociale tout en leur permettant de préserver leur culture afin qu'ils puissent, en tant que groupe, apporter une contribution originale à notre société multiculturelle. À cette

fin, le gouvernement fédéral participe, directement ou par l'intermédiaire du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, à la mise en œuvre des programmes suivants.

#### *Gouvernement*

Les politiques du gouvernement fédéral favorisent l'évolution des Territoires du Nord-Ouest vers l'autonomie et visent la mise en place d'un gouvernement local pleinement représentatif et responsable.

En 1975, on a présenté au Parlement canadien deux projets de loi visant à accorder au Nord une plus grande représentation à l'échelle nationale: le projet de loi C-9 visant à assurer au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest un siège chacun au Sénat, et le projet de loi C-59 visant à accorder aux Territoires un second siège à la Chambre des communes. En 1970, des modifications à la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest portèrent de trois à quatre ans la durée du mandat du Conseil des territoires. Une autre modification à cette même loi permit, en 1974, de créer un Conseil formé de 15 membres et d'un président élus. En 1975, deux membres de ce Conseil, dont un Inuit, furent nommés au Comité exécutif pour la première fois. Les élections tenues en mars 1975 amenèrent la première majorité autochtone au Conseil — six membres sur neuf sont des Inuit.

En octobre 1979, le nombre des membres du Comité exécutif a été

établi «entre cinq et sept», et le poste de commissaire adjoint aboli. Une autre modification, adoptée plus tôt cette même année, avait amené la création d'un conseil élu de 22 membres — dont neuf Inuit, huit Blancs, trois Dénés (Indiens) et deux Métis.

Sur les 62 collectivités recensées en 1979 dans les Territoires du Nord-Ouest, 51 sont des municipalités constituées ou organisées, gouvernées par des conseils élus à l'échelle locale et à majorité autochtone.

Un nombre croissant d'Inuit forment leurs propres associations ou adhèrent à d'autres groupes; ils font notamment partie d'associations de chasseurs et de trappeurs, ainsi que du Comité consultatif de la gestion du gibier, lequel est chargé de conseiller le Commissaire. Des représentants inuit ont également été nommés membres du Comité consultatif de l'emploi et de la formation (Stratchcona), du Conseil de coordination de la lutte contre l'alcoolisme et l'abus des drogues, du Conseil d'administration de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, de la société des Producteurs de l'Arctique canadien (devenue coopérative en mai 1979) et de la *Pan-arctic Oil*.

L'administration des Territoires du Nord-Ouest a adopté une politique visant à mettre entre les mains de la population la responsabilité de ses collectivités en lui permettant de

créer des hameaux et des villages dont les conseils élus sont, dans la plupart des cas, à majorité inuit.

Certains facteurs — situation géographique, population, assiette de l'impôt, croissance économique, expérience administrative du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest — ont entravé l'accession à l'autonomie. En effet, les Territoires sont vastes mais peu peuplés. Le revenu y est faible, compte tenu de l'importance des dépenses, et cette situation se perpétuera tant que le développement économique ne prendra pas un plus grand essor.

#### *Associations inuit*

Au cours des dernières années, les Inuit ont constitué un certain nombre d'associations visant à promouvoir des intérêts particuliers. Ces groupements sont financés par le gouvernement fédéral depuis 1971. Les plus connus sont l'Inuit Tapirisat du Canada (ITC), la Fraternité des Esquimaux, le Comité des droits des autochtones (CDA), qui œuvre surtout dans l'ouest de l'Arctique, l'Association Inuit du Nouveau-Québec (AINQ) et l'Association Inuit du Labrador (AIL). Toutes ces associations prônent la conservation et la préservation de la culture et des traditions inuit, la protection des Inuit, l'amélioration de leur statut social et la défense de leurs droits et revendications sur des eaux et des terres qu'ils ont toujours utilisées. Les associations autochtones ont entrepris

de nombreuses activités concernant les revendications territoriales, la langue inuit, les lois, l'éducation et la gestion du gibier.

### *Développement culturel*

La préservation de la culture inuit constitue l'un des objectifs fondamentaux des associations esquimaudes qui, à cette fin, invitent les artistes, les artisans et les écrivains autochtones à se faire connaître à l'échelle nationale et internationale et à prendre une part active à la conservation et à la promotion du mode de vie particulier des Inuit. Les programmes culturels visent à créer une littérature inuit et à encourager l'activité des autochtones dans le domaine des arts d'interprétation.

Depuis 1970, le gouvernement fédéral a apporté son soutien à ces programmes par la voie d'expositions canadiennes et internationales, ainsi que d'un programme d'information et de conférences. Ces activités témoignent de l'intérêt croissant que suscite l'art inuit.

En 1974, un contrat a été signé entre le gouvernement fédéral et l'association Inuit Tapirisat du Canada en vue de l'élaboration d'un alphabet commun aux Inuit du Canada. Certains Inuit reçoivent régulièrement des subventions destinées à promouvoir des activités culturelles, notamment des programmes d'édition, de voyages et d'échanges. Les Inuit de l'Arctique central emploient un alphabet syllabique mis au point

au XIX<sup>e</sup> siècle par le missionnaire anglais Peck, sur le modèle de l'alphabet Cri. Les Inuit du Labrador et de l'Arctique occidental utilisent la graphie latine.

Depuis 1969, un certain nombre d'écrivains inuit ont publié leurs œuvres et quelques communautés de l'Arctique ont démontré leur talent sur pellicule. Peter Piteolak, de la côte de l'île de Baffin, qui est aussi un photographe renommé, a capté avec sa caméra l'évolution du mode de vie des Inuit. Une exposition de ses œuvres a été inaugurée au musée McCord de Montréal en janvier 1980.

Afin de renseigner les Inuit sur le mode de vie méridional, on a organisé des conférences regroupant des représentants des deux cultures. Ces conférences ont été reproduites sur magnétoscope et diffusées dans l'Arctique.

### *Programmes de développement économique*

La Caisse de prêt aux Esquimaux consent des facilités de crédit aux hommes d'affaires inuit des régions arctiques non desservies par des institutions bancaires et accorde des subventions aux coopératives et autres organisations dans le but de stimuler la croissance économique. Par ailleurs, des prêts d'approvisionnement sont consentis aux trappeurs afin de les encourager à participer pleinement au développement économique du Nord en devenant pro-

priétaires d'entreprises ou de coopératives ou en contribuant à l'exploitation des ressources des Territoires.

Au début, les coopératives ont connu des progrès très lents s'expliquant par leur éloignement géographique et une mauvaise connaissance des pratiques commerciales et des conditions du marché méridional. L'amélioration des communications dans le Nord a permis de remédier à cette situation.

Les deux premières coopératives autochtones de l'Arctique canadien ont été constituées en sociétés en 1959; en 1974, on en comptait 41. Il s'agit d'entreprises polyvalentes qui s'occupent d'artisanat, de vente des fourrures, de construction et de vente au détail, ou encore, dispensent des services municipaux. En 1974, leur chiffre d'affaires s'élevait à plus de \$7,5 millions; il atteignait quelque \$24 millions en 1979. Les coopératives, qui emploient plus de 700 personnes, engendrent un revenu local d'environ \$6,5 millions.

La société Producteurs de l'Arctique canadien (PAC), qui assure la commercialisation des produits de 30 coopératives d'art et d'artisanat inuit des Territoires du Nord-Ouest, est devenue coopérative en mai 1979. Le gouvernement canadien avait acheté la PAC en 1970 dans l'intention d'en remettre le contrôle et la propriété aux Inuit. En 1979, la PAC a enregistré des ventes de près de \$2,5 millions.

### *Santé et développement social*

Dans l'ensemble, les programmes de bien-être et de services sociaux des Territoires du Nord-Ouest sont comparables à ceux des provinces. L'administration des Territoires assure la direction de ces programmes et partage avec le gouvernement fédéral certaines responsabilités concernant les services de santé offerts aux Inuit et aux autres résidents. L'administration des Territoires du Nord-Ouest offre gratuitement à ses résidents un programme d'hospitalisation et de services médicaux semblable à celui des régimes provinciaux. Les établissements de santé comptent aussi bien des hôpitaux modernes situés dans les grands centres que des dispensaires implantés dans les petites communautés. Toute la collectivité peut bénéficier de soins médicaux et, en vertu de certaines dispositions, il est possible, en cas d'urgence, de transporter les malades dans les établissements du Sud. La mortalité infantile et les maladies respiratoires continuent de faire des ravages parmi les Inuit en raison de la rudesse du climat et de la faiblesse du revenu par habitant. Le taux de mortalité infantile a augmenté, passant de 27,77 pour 1 000 en 1973 à 32,2 pour 1 000 en 1977. La persistance de ce problème est attribuable en grande partie à la dureté des conditions climatiques et géographiques, à l'isolement et à l'évolution du mode de vie.

Les maladies vénériennes, encore très répandues, sont attribuables, dans la plupart des cas, à l'affluence de travailleurs venus du sud du Canada. Le programme de développement social vise à réduire le taux de mortalité infantile et à poursuivre les efforts entrepris pour combattre la tuberculose, les maladies vénériennes et autres maladies contagieuses. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est le principal responsable du programme en ce domaine; les résultats dépendent toutefois d'autres facteurs, notamment de l'amélioration des habitations, des services d'eau et d'enlèvement des ordures, des programmes d'économie domestique, tous facteurs qui relèvent de l'administration des Territoires.

On dénombre 130 cas de tuberculose pour 100 000 habitants, ce qui demeure sensiblement plus élevé que le taux pour l'ensemble du Canada; 57 nouveaux cas de primo-infection ont été diagnostiqués en 1977. Sur les 797 personnes prenant une médication antituberculeuse, 176 étaient en traitement actif et 621 en traitement préventif. On n'a enregistré aucun décès par tuberculose dans les Territoires du Nord-Ouest depuis 1972.

Actuellement, la plupart des Inuit n'ont plus de réticences à consulter les autorités médicales lorsqu'ils se croient atteints de tuberculose. On sait qu'autrefois, ils refusaient de subir des tests ou des radiographies

car ces traitements les obligeaient à quitter leur foyer et leurs parents et à renoncer à leur alimentation habituelle pendant de longues périodes. Les tuberculeux sont maintenant traités sur place, ce qui réduit la durée du traitement et diminue la tension psychologique.

L'alcoolisme continue à faire des ravages dans les régions du Nord. Aussi, a-t-on mis en œuvre, avec la collaboration de comités formés par diverses collectivités, des programmes locaux de sensibilisation aux méfaits de l'alcoolisme visant à renseigner et à conseiller les citoyens, les familles ou les employeurs sur la prévention et le traitement de l'alcoolisme. L'alcool est totalement prohibé dans plusieurs localités, tandis que l'importation en est réglementée dans d'autres.

#### *Logement et services communautaires*

L'urbanisation est l'un des phénomènes auxquels les Inuit ont eu le plus de difficulté à s'adapter au cours des dernières années. Avec la transformation des collectivités isolées en agglomérations organisées, s'est instauré un mode de vie sédentaire possédant la plupart des caractéristiques propres à une ville canadienne du Sud. Aussi, en dépit des bienfaits de l'urbanisation, les Inuit devenus citoyens n'en continuent-ils pas moins de ressentir de nombreuses frustrations et contradictions; aux valeurs et au mode de vie nou-

veaux, ils comparent ceux que la tradition leur avait légués.

Les programmes d'habitation visent à assurer à tous les Inuit des logements convenables à loyer modique. Dans le cadre de ces programmes on s'efforce de construire des logements dont la qualité, compte tenu des services disponibles dans les communautés, est aussi bonne que possible. Le rôle des Inuit dans le fonctionnement et l'administration de ces programmes est d'une importance décisive pour le succès de l'entreprise.

Les services du Programme de construction de logements dans le Nord, qui ont pris naissance dans l'est de l'Arctique, jouent maintenant le rôle de principale agence de logement pour l'ensemble des Territoires. Par leur entremise, on peut louer une maison confortable à partir de \$5 par mois, le prix du chauffage, de l'éclairage, de l'eau, des services d'égout et d'enlèvement des ordures étant compris dans le loyer. Ce programme, dans le cadre duquel quelque 2 500 logements ont été construits dans les Territoires du Nord-Ouest, a contribué à l'amélioration des conditions sanitaires chez les Inuit et a joué un rôle important dans l'accélération du processus d'urbanisation. Ce sont maintenant des associations de locataires qui veillent à l'application du programme dans les collectivités. Certaines d'entre elles ont réussi à faire naître un esprit communautaire et travaillent à

la réalisation d'un objectif commun, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie et des services publics au niveau communautaire.

Le Programme de construction de logements dans le Nord prévoit, pour le locataire, la possibilité de devenir propriétaire du logement qu'il occupe dès qu'il dispose de ressources financières suffisantes. Les sommes versées en loyers sont alors partiellement portées à son crédit. L'acquisition du logement présente, toutefois, un désavantage: le coût élevé du mazout, de l'électricité, de l'eau, des services d'égout et d'enlèvement des ordures, compris dans la location, est alors à la charge du propriétaire.

Dans les régions du Nord, l'approvisionnement en eau ainsi que les services d'égout et d'enlèvement des ordures sont assurés principalement par les transports routiers. Dans certaines collectivités, les coopératives inuit sont responsables des services publics qui, ailleurs, sont assurés par l'administration des Territoires du Nord-Ouest ou par des entreprises privées désignées par voie d'adjudication. Dans les villages ou les hameaux, les services publics, l'entretien des routes et l'enlèvement de la neige ont été confiés aux conseils locaux, pour la plupart à majorité inuit. Dans les centres plus importants, des systèmes Utilidor\*

\*Canalisations, câbles, etc., surélevés et isolés, servant à assurer les services publics dans les agglomérations construites sur pergélisol.

assurent l'approvisionnement en eau et les services d'égout. Ces systèmes remplacent les camions à mesure que les collectivités prennent de l'importance et s'organisent. On envisage également d'établir de nouveaux systèmes d'égout et d'enlèvement des ordures, non seulement pour préserver le fragile équilibre écologique, mais aussi pour améliorer les conditions sanitaires.

#### *Communications*

Le lancement du satellite de télécommunications «Anik» inaugurerait, en novembre 1972, une nouvelle ère dans le domaine des télécommunications. Ce satellite a en effet permis aux Inuit de recevoir des informations de qualité en direct, et de généraliser l'emploi du téléphone pour les communications entre collectivités, remplaçant ainsi les radio-téléphones au fonctionnement peu sûr. Grâce à «Anik», les Inuit peuvent non seulement être au courant de ce qui se passe plus au Sud, mais ils peuvent aussi communiquer plus facilement entre eux. D'autre part, le satellite a permis la diffusion d'émissions de radio et de télévision en inuktitut, et cette activité prendra sans doute plus d'ampleur à mesure que les stations de radio et de télévision compteront un plus grand nombre d'annonceurs-opérateurs et de directeurs inuit.

En octobre 1978, l'Inuit Tapirisat du Canada a reçu l'approbation du Gouvernement pour la mise en œuvre, sur une période de trois ans,

d'un projet expérimental de télécommunications d'une valeur de \$1,9 million. Ce projet vise à promouvoir l'usage de l'inuktitut comme langue de travail.

#### *Formation et emploi*

Le monde du travail est dominé par la population blanche, les cadres étant recrutés presque exclusivement parmi ses membres. Le Gouvernement, les entreprises de prospection et d'extraction des ressources naturelles et les compagnies de transport sont les principaux employeurs. On retrouve dans le Nord les mêmes structures d'emploi qu'au Sud, sauf en ce qui a trait à la prospection pétrolière où les équipes de travailleurs font la rotation entre les lieux de forage et les centres administratifs du Sud. L'introduction de ce système dans certaines collectivités inuit constitue une heureuse initiative.

À mesure qu'ils acquièrent plus d'instruction et une meilleure formation, les Inuit sont en mesure d'assumer des tâches plus variées. Certains sont traducteurs ou commis dans la Fonction publique, d'autres travaillent dans l'entreprise privée. Ils peuvent travailler comme mineurs, menuisiers, ferblantiers ou magasiniers. Quant aux femmes, elles sont employées comme interprètes, assistantes-infirmières et serveuses. Le service du Nord de la Société Radio-Canada compte maintenant parmi son personnel des opé-

rateurs et des directeurs inuit. Certains Inuit optent pour la marine tandis que d'autres choisissent la carrière de pilotes de l'air. Notons enfin que le premier Inuk à devenir ministre de l'Église anglicane a été ordonné en 1960 et qu'il existe maintenant un médecin inuk.

Le Gouvernement s'attache en priorité à offrir aux Inuit des possibilités de formation et d'emploi qui soient compatibles avec leurs aspirations et besoins particuliers. En 1972, un groupe de travail spécial a recommandé la création d'un Comité de l'emploi des autochtones du Nord, dont les travaux ont été fructueux.

On a également mis sur pied un Programme de promotion professionnelle afin de fournir des fonds et d'autres formes d'aide aux ministères fédéraux responsables de la formation de cadres intermédiaires dans le Nord.

Afin de stimuler l'emploi des autochtones, les contrats gouvernementaux comportent des clauses particulières obligeant les employeurs à embaucher des Inuit.

Les sociétés pétrolières, gazières et minières embauchent de nombreux Inuit. L'entreprise d'extraction de plomb-zinc à Nanisivik, dans la baie Strathcona, au nord de l'île de Baffin, en est un bon exemple. Cette entreprise-pilote, lancée au cours de l'été 1974 à la suite d'un accord entre le gouvernement fédéral et l'industrie privée, procure des emplois et d'autres avantages aux commu-

nautés inuit établies dans la partie nord de l'île de Baffin. Le système de roulement d'équipes qu'utilisent les compagnies *Panarctic Oil* et *Gulf Oil* pour la prospection a également contribué à accroître le nombre de travailleurs inuit.

Le peu d'instruction des Inuit et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée demeurent les obstacles majeurs en matière d'emploi. Dans certaines localités, la rareté des emplois par rapport à la main-d'œuvre disponible contraint un certain nombre d'Inuit à poursuivre leur formation dans le Sud, où des groupes de conseillers leur offrent des services d'orientation et les aident à résoudre leurs problèmes d'adaptation au mode de vie et à l'économie salariale du Sud.

### *Enseignement*

Le programme d'enseignement vise à donner aux Inuit les moyens de s'instruire en mettant sur pied une variété d'établissements et de cours allant de l'école maternelle aux cours d'éducation permanente, cours spécialisés, etc. Il tient compte dans la mesure du possible des facteurs culturels et fait appel à la collaboration des parents pour l'administration des écoles locales.

Le nombre des élèves inuit inscrits dans les écoles a augmenté de 38 pour cent de 1969 à 1975, et l'une des préoccupations majeures a donc été de trouver des locaux pour ces élèves. Au cours de l'année scolaire 1974-1975, on comptait

4 689 inscriptions; les adultes et les étudiants en cours spéciaux ou en formation professionnelle ne sont pas compris dans ce chiffre.

En 1955, le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales institua dans les Territoires un vaste programme de construction d'écoles et de résidences d'élèves afin de remplacer les écoles paroissiales et de fournir des locaux à tous les enfants, à l'exception de ceux qui faisaient déjà partie des districts scolaires de Yellowknife et Hay River. Des écoles et des résidences ont donc été construites dans les grands centres tandis que des externats ont été bâtis dans la plupart des petites collectivités. L'aide à l'enseignement ne se limite pas à l'instruction primaire et secondaire. Les Inuit aptes à recevoir une formation particulière ont la possibilité de fréquenter des écoles professionnelles, techniques ou autres établies dans les provinces du Sud. Ils peuvent également entrer en apprentissage ou recourir aux services d'un bureau d'emploi. L'administration des Territoires du Nord-Ouest assume les frais de scolarité des étudiants qui suivent des cours dans les universités reconnues du sud du Canada.

L'élaboration de programmes d'études adaptés aux besoins particuliers des élèves du Nord n'a pas été sans problèmes. Au début, le souci de donner aux enfants du Nord des chances égales à celles des en-

fants canadiens des provinces, en leur offrant un enseignement semblable et d'égale qualité, amena l'adoption de programmes qui se différenciaient fort peu de ceux du Sud. Les dix dernières années ont cependant donné lieu à des changements marqués, particulièrement depuis que l'enseignement relève de l'administration des Territoires du Nord-Ouest. Les changements les plus importants se sont produits après qu'on eut reconnu que le principe d'assimilation des jeunes autochtones à la culture blanche du sud du Canada n'était pas valable. On a compris que la simple acquisition de connaissances importées du Sud ne constituait pas la solution aux problèmes d'adaptation des Inuit.

Au cours des dernières années, on a mis en œuvre de nouveaux programmes d'études qui respectent le mode de vie, la langue, l'histoire, le patrimoine et la culture inuit. L'administration des Territoires a pour principe d'offrir aux autochtones un enseignement primaire dans leur langue.

Dans les écoles du Nord, l'introduction d'un enseignement dans la langue inuit ne fut pas chose aisée, puisque les professeurs connaissant l'inuktitut sont encore rares en dépit des cours spéciaux offerts à cette fin. Pour combler cette lacune, l'administration des Territoires emploie un nombre croissant d'assistants.

L'éducation permanente et spéciale a pris de l'ampleur parallèle-

ment à l'expansion des programmes d'études. Des cours d'éducation permanente sont maintenant offerts dans plus de 25 collectivités. Le Centre d'éducation permanente et de formation professionnelle de Fort Smith constitue un bon exemple de la diversification de l'enseignement: le programme d'études de ce centre, qui comportait au départ un seul cours en conduite d'équipement lourd, englobe maintenant plus de 12 disciplines, allant du cours d'aide-infirmière à celui de spécialiste en télécommunications.

Aujourd'hui, l'enfant inuit fréquente l'école plus longtemps et atteint un niveau d'instruction beaucoup plus élevé que ses prédécesseurs. Il faut reconnaître, cependant, que le succès même du programme d'enseignement est à l'origine d'un grave problème: les enfants s'adaptent maintenant beaucoup plus rapidement que leurs parents au mode de vie moderne. Il est donc urgent de procéder à l'éducation des adultes, dont la plupart ignorent ou parlent peu l'anglais et ne savent à peu près rien de la vie à l'extérieur de leurs communautés. On continuera à se préoccuper essentiellement des besoins des enfants mais l'on s'attachera dorénavant surtout à parfaire l'éducation de leurs aînés. L'administration des Territoires favorise un effort concerté visant à accroître le niveau d'instruction des parents et, au moyen de programmes de formation professionnelle et d'éducation

permanente, à les préparer aux nouvelles conditions de vie créées par le développement du Nord.



LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20024836 0



60984 81800



Affaires extérieures  
Canada

External Affairs  
Canada

ISSN 0228-3816